



Plan Local d'Urbanisme de Saint-Cannat



6A1 - Liste des SUP

COMMUNE DE ST CANNAT

REVISION DU PLU

PORTER A CONNAISSANCE
(Articles L 121 .1 du code de l'urbanisme)

ANNEXE I : Servitudes d'Utilité Publique

Servitudes d'Utilité Publique
affectant l'utilisation du sol

13091 Saint-Cannat

II Servitudes pour la pose des canalisations souterraines d'irrigation.

<i>Municipalité DUE</i>	<i>Service gestionnaire</i>	<i>Appellation</i>	<i>Description</i>	<i>Acte institutif</i>	<i>Date de l'acte</i>
42/9/2432	Société du Canal de Provence	Canal de Provence	Réseaux de : Cros, Budeou, la Travaresse, les Croignes et d'Aubergue, la Pile, Gavarri, Eguilles, Rognes.	Décret 63-509 du 15 mai 1963	15/05 1963

II Servitudes concernant les hydrocarbures liquides ou liquéfiés sous pression.

Article 11 de la Loi n°2003-8 du 3 janvier 2003 relative aux marchés du gaz et de l'électricité et au service public de l'énergie et Décret n°59-645 du 16 mai 1959 portant règlement d'administration publique pour l'application de l'article 11 de la loi de finances n° 58-336 du 29 mars 1958 relatif à la construction dans la métropole des pipe-lines d'intérêt général destinés aux transports d'hydrocarbures liquides ou liquéfiés sous pression.

<i>Municipalité DUE</i>	<i>Service gestionnaire</i>	<i>Appellation</i>	<i>Description</i>	<i>Acte institutif</i>	<i>Date de l'acte</i>
41/95/345	Société Géosel	Pipeline Géosel n° 1 et 2	GEOSEL - Pipeline n°1 et 2 de transport d'hydrocarbures liquides et de saumures : déclaré d'utilité publique par décret du 6 juin 1972.		06/06 1972

Servitudes d'Utilité Publique affectant l'utilisation du sol

11/72/1838	Societe Anonyme de gestion des stocks de sécurité	Pipeline de Fos à Manosque	Pipeline de Fos à Manosque : les commune d'Arles, la Fare. Salon et Istres ne sont pas traversées mais concernées par la bande d'impact	Décret du 30 mars 2006 et arrêté inter-préfectoral du 20 juin 2006	20/06/2006
------------	---	----------------------------	---	--	------------

13 Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et de distribution de gaz.

Article 12 bis de la Loi du 15 juin 1906 sur les distributions d'énergie créé par Loi n°2000-1208 du 13 décembre 2000 ; Décret n°2004-835 du 19 août 2004 relatif aux servitudes d'utilité publique prévues par l'article 12 bis de la loi du 15 juin 1906 sur les distributions d'énergie; article 35 de la Loi n°46-628 du 8 avril 1946 sur la nationalisation de l'électricité et du gaz.

<i>Numéro DDT</i>	<i>Service gestionnaire</i>	<i>Appellation</i>	<i>Description</i>	<i>Acte institutif</i>	<i>Date de l'acte</i>
13/15/2112	GRT GAZ - Région Rhône Méditerranée	Antenne Ø 100 Saint Cannat	Antenne Ø 100 Saint Cannat		

Servitudes d'Utilité Publique affectant l'utilisation du sol

14 Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques.

Article 12 bis de la Loi du 15 juin 1906 sur les distributions d'énergie créé par Loi n°2000-1208 du 13 décembre 2000 ; Décret n°2004-835 du 19 août 2004 relatif aux servitudes d'utilité publique prévues par l'article 12 bis de la loi du 15 juin 1906 sur les distributions d'énergie; article 35 de la Loi n°46-628 du 8 avril 1946 sur la nationalisation de l'électricité et du gaz.

<i>Identifiant DDTM</i>	<i>Service gestionnaire</i>	<i>Appellation</i>	<i>Description</i>	<i>Acte institutif</i>	<i>Date de l'acte</i>
14/37/703	Réseau de Transport d'Electricité - Transport Electricité SUD-EST	Ligne 63 KV Éguilles - Roquerousse	Ligne électrique :63 KV Eguilles - Roquerousse		

15 Servitudes relatives aux canalisations de transport de produits chimiques.

Articles 2 et 3 de la Loi n°65-498 du 29 juin 1965 relative au transport des produits chimiques par canalisations

<i>Identifiant DDTM</i>	<i>Service gestionnaire</i>	<i>Appellation</i>	<i>Description</i>	<i>Acte institutif</i>	<i>Date de l'acte</i>
15/37/348	TRANSETHYLENE	Canalisation de transport d'éthylène Lavéra - Saint-Auban	Canalisation d'éthylène. Déclaré d'intérêt général par décret du 8 septembre 1967.	Décret du 8 septembre 1967	08/09/1967

Servitudes d'Utilité Publique
affectant l'utilisation du sol

Int1 Servitudes au voisinage des cimetières.
Article L2223-5 du Code Général des Collectivités Territoriales

<i>Identifiant DDE</i>	<i>Service gestionnaire</i>	<i>Appellation</i>	<i>Description</i>	<i>Acte institutif</i>	<i>Date de l'acte</i>
Int1/8/707	Anciennement Ministère de l'Intérieur - Direction Générale des Collectivités Locales devenu Le Maire Code Général des Collectivités Territoriales	Cimetière de Saint-Cannat	Protection autour du cimetière	Décret du 7 Mars 1808 dont les dispositions sont reprises à l'article L.361-4 du Code des Communes	07/03/1808

PM1 Servitudes résultant des plans de prévention des risques naturels prévisibles.
Article L 562-1 et suivants du code de l'environnement

<i>Identifiant DDE</i>	<i>Service gestionnaire</i>	<i>Appellation</i>	<i>Description</i>	<i>Acte institutif</i>	<i>Date de l'acte</i>
PM1/14/708	Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Bouches-du-Rhône - Service Aménagement	PPR séisme de Saint-Cannat	PPR séisme	Arrêté préfectoral du 2 aout 1989	02/08/1989

Servitudes d'Utilité Publique
affectant l'utilisation du sol

P13 Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques.

Code des Postes et Télécommunications, articles L.46 à L.53 et D 408 à D 411

<i>Numéro DDE</i>	<i>Service gestionnaire</i>	<i>Appellation</i>	<i>Description</i>	<i>Acte institutif</i>	<i>Date de l'acte</i>
P1 45/21-36	France-Télécom	Réseau des lignes de télécommunications	Réseau global des lignes de télécommunications du département Code des Postes et Télécommunications, articles L 46 à L 53 et D 408 à D 411.		

T1 Servitudes relatives aux chemins de fer.

Article 3 de la Loi n°1845-07-15 du 15 juillet 1845 sur la police des chemins de fer , article L.114-1 et suivants du code de la voirie routière, codifiés par la Loi 89-413 1989-06-22

<i>Numéro DDE</i>	<i>Service gestionnaire</i>	<i>Appellation</i>	<i>Description</i>	<i>Acte institutif</i>	<i>Date de l'acte</i>
01/03/1991	Société nationale des Chemins de Fer Français	Ligne à Grande Vitesse (TGV)	Ligne à Grande Vitesse (TGV)	Arrêté ministériel du 18 mars 1991	18/03/1991

Servitudes d'Utilité Publique
affectant l'utilisation du sol

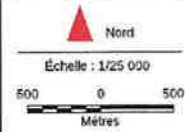
15 Servitudes aéronautiques de dégagement des aérodromes civils et militaires.
Articles L281-1, R241-1 et suivants du code de l'aviation civile

<i>Matricule DDE</i>	<i>Service gestionnaire</i>	<i>Appellation</i>	<i>Description</i>	<i>Acte institutif</i>	<i>Date de l'acte</i>
15/7/10	Direction Départementale de l'Équipement des Bouches du Rhône - Arrondissement Aéronautique	Aérodrome d'Aix-les-Milles	Aérodrome d'Aix-les-Milles	Arrêté ministériel du 21 Septembre 1993	21/09/1993



Edition : Octobre 2010

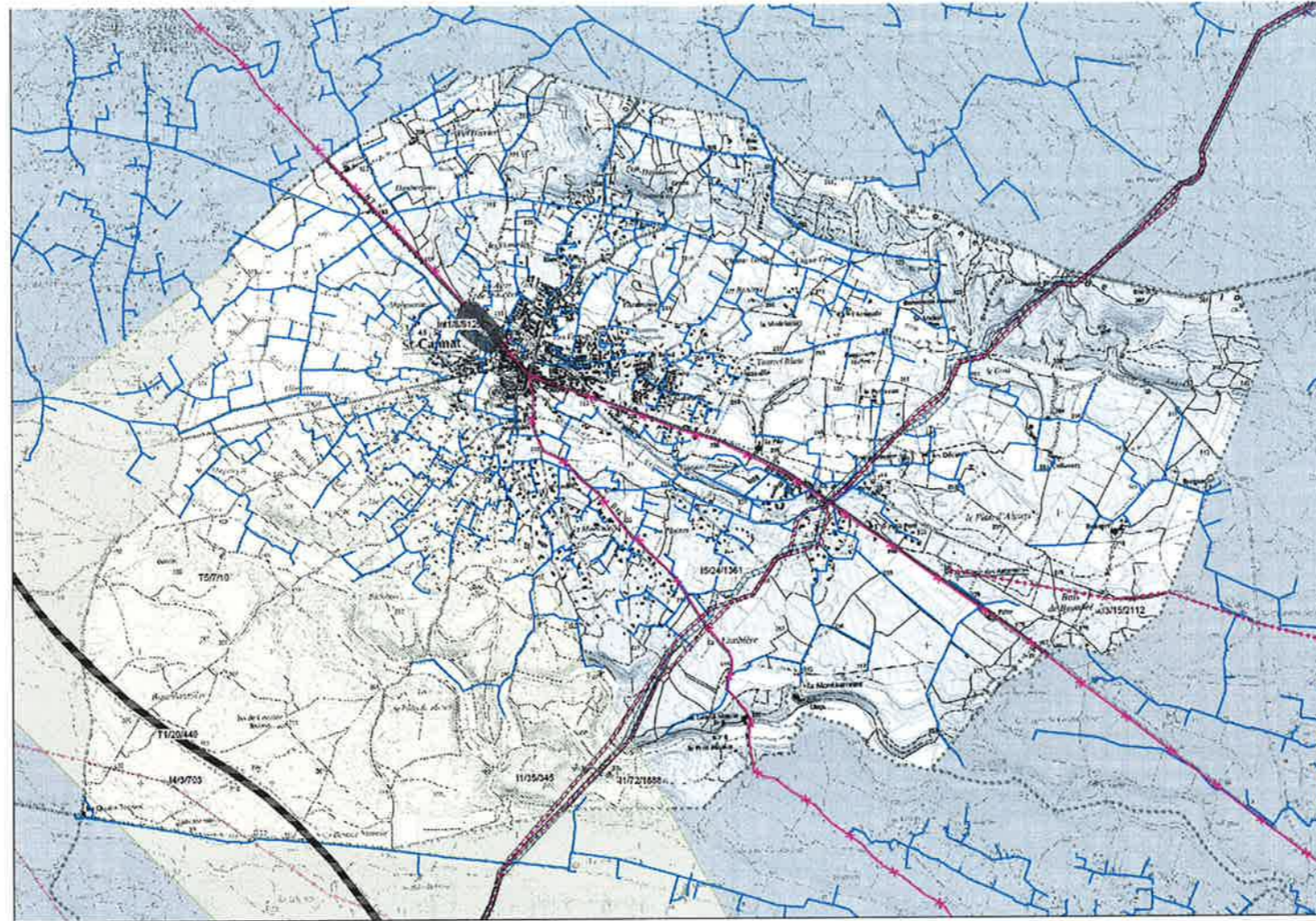
Source :
BdTopo®-IGN
Scan25®-IGN
DDE 13, DREAL PACA
DDASS 13, RTE



Servitudes d'Utilité Publique

Saint-Cannat

Ce document est une représentation des servitudes d'utilité publique en vigueur affectant l'utilisation du sol.
Il est de nature informative : il ne se substitue ni à la consultation des gestionnaires, ni à celle des plans annexés au dossier Instaurant la servitude, ou au POS-PLU.



Agriculture

A2 Servitudes attachées à l'établissement des canalisations souterraines d'irrigation.

Industrie

- 11 Servitude relative à la construction et à l'exploitation de pipelines d'intérêt général.
- 12 Servitude relative à l'établissement des canalisations de transport et de distribution de gaz.
- 14 Servitude relative à l'établissement d'une canalisation électrique.
- 15 Servitude relative aux canalisations de transport de produits dangereux.

Intérieur

- 141 Cimetières
- 141 Servitude relative aux cimetières

Postes et Télécommunication

PT3 Servitude attachée aux réseaux de télécommunication.

Transport

- T1 Servitudes relatives aux chemins de fer.
- T5 Servitude aéroportuaire de dégroupement des aéroports civils et militaires.

Sécurité publique

Non représentée | PM 1, pour mémoire : voir liste